



LETTRE D'INFORMATION DU CHAD

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE COMITÉ HIER AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Décembre 2022



stopeoliennes.fr



association.chad

Projet éolien « Bois Moulin » : La Neuville-Roy - Cressonsacq

HABITANTS DE BAILLEUL-LE-SOC, CERNOY

CRESSONSACQ, ÉRAINE, GRANDVILLERS, PRONLEROY

VOUS ÊTES CONCERNÉS : AGISSEZ !

La municipalité de La Neuville-Roy organise une **consultation citoyenne** pour que chaque électeur puisse donner son avis sur le projet éolien « Moulin Bois ».

Ce projet comprend entre **12 à 18 machines de 200 mètres* de haut** (les plus hautes de l'Oise). Au vu de la hauteur monumentale, ces machines auront un **impact immédiat** pour les habitants des **communes alentours** : Bailleul-le-Soc, Cernoy, Cressonsacq, Éraïne, Grandvillers, Pronleroy, ...

Agissez en participant à la prochaine enquête publique et en mobilisant vos élus pour organiser, eux aussi, une consultation citoyenne dans votre commune.

* Sources : Enertrag

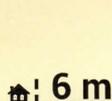
En savoir +

Consultez le dossier sur le projet éolien sur le **site Internet stopeoliennes.fr** (rubrique / Actualité – Projets en cours)

**EST-CE AINSI QUE VOUS VOULEZ VIVRE ?
À L'OMBRE DES ÉOLIENNES ?**

200 m de haut

60 m de plus que celles
de Bailleul-le-Soc



6 m



25 m

La première éolienne sera située à **600 m**
des premières maisons



Éoliennes de Bailleul-le-Soc
140 m de haut

D'autres projets menacent nos villages **en tout, plus de 80 éoliennes** sont prévues **sur un rayon de 5 km autour de chez vous** : Bailleul-le-Soc, Estrées-saint-Denis, Gournay-sur-Aronde, Lieuvillers, Montgérain, Noroy, et Léglantiers/Ravenel.

La Préfète de l'Oise s'oppose au projet éolien à Noroy

Une première victoire : grâce à la forte mobilisation de la population (pétition et enquête publique) la Préfète a pris un arrêté, le 24 novembre 2022, **refusant l'implantation d'éoliennes sur la commune de Noroy** en raison de son impact environnemental et de sa proximité avec l'Abbaye de Saint-Martin-aux-Bois, classée monument historique.